

Document de présentation des Travaux

**Maître
d'ouvrage :**



EPF Normandie
5 Rue Montaigne
BP1301 Carré Pasteur 76178
ROUEN Cedex 01

Maître d'œuvre :



AD inge
3, rue du Four
76100 ROUEN



Travaux de dépollution de l'ancien site Evers à Epouville 76133



Rue du Manoir Queval
BP 151 – 76143 Petit Quevilly Cedex
Tel : 02.35.62.19.88
Fax : 02.35.62.17.30

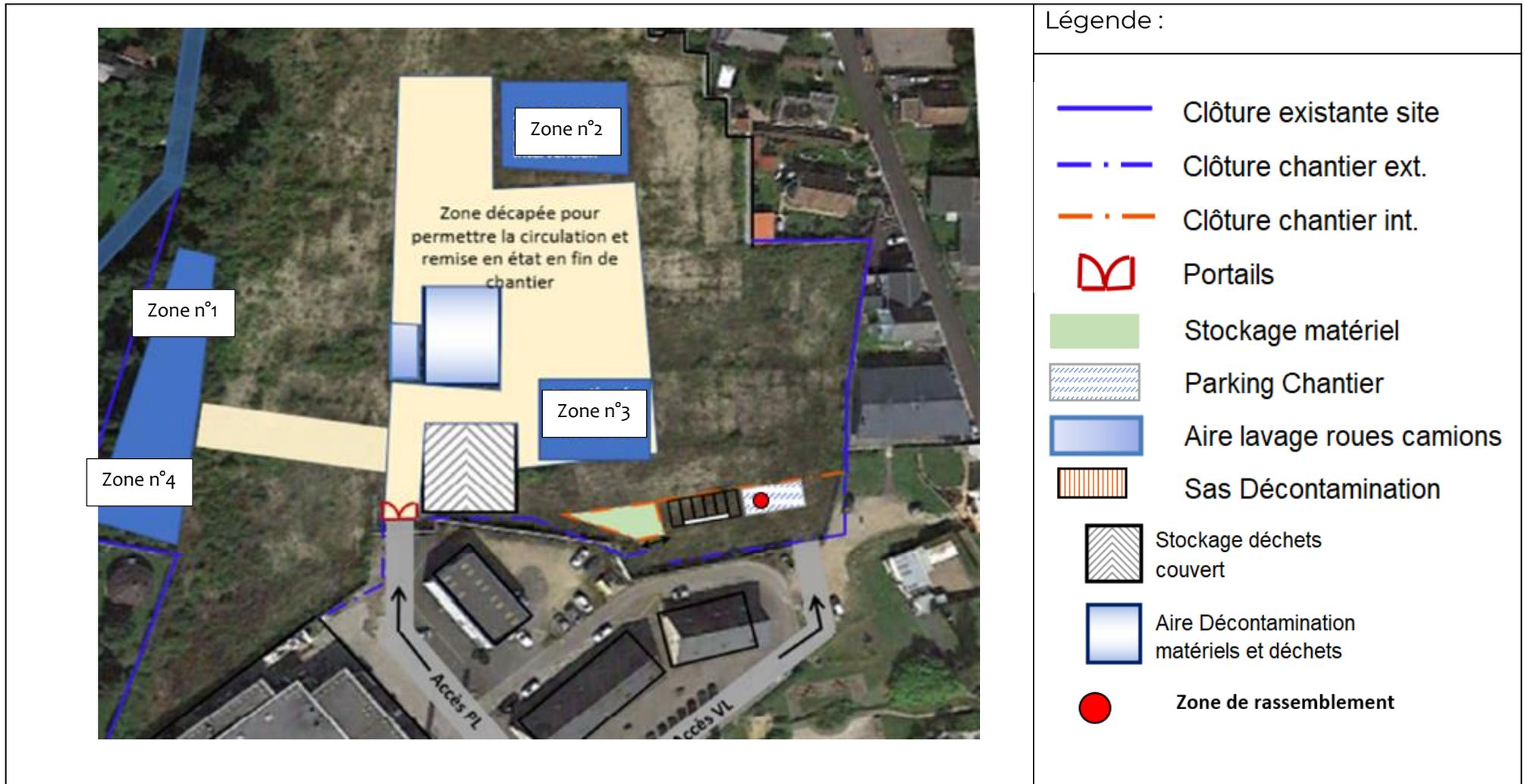
N° AFFAIRE

23-047

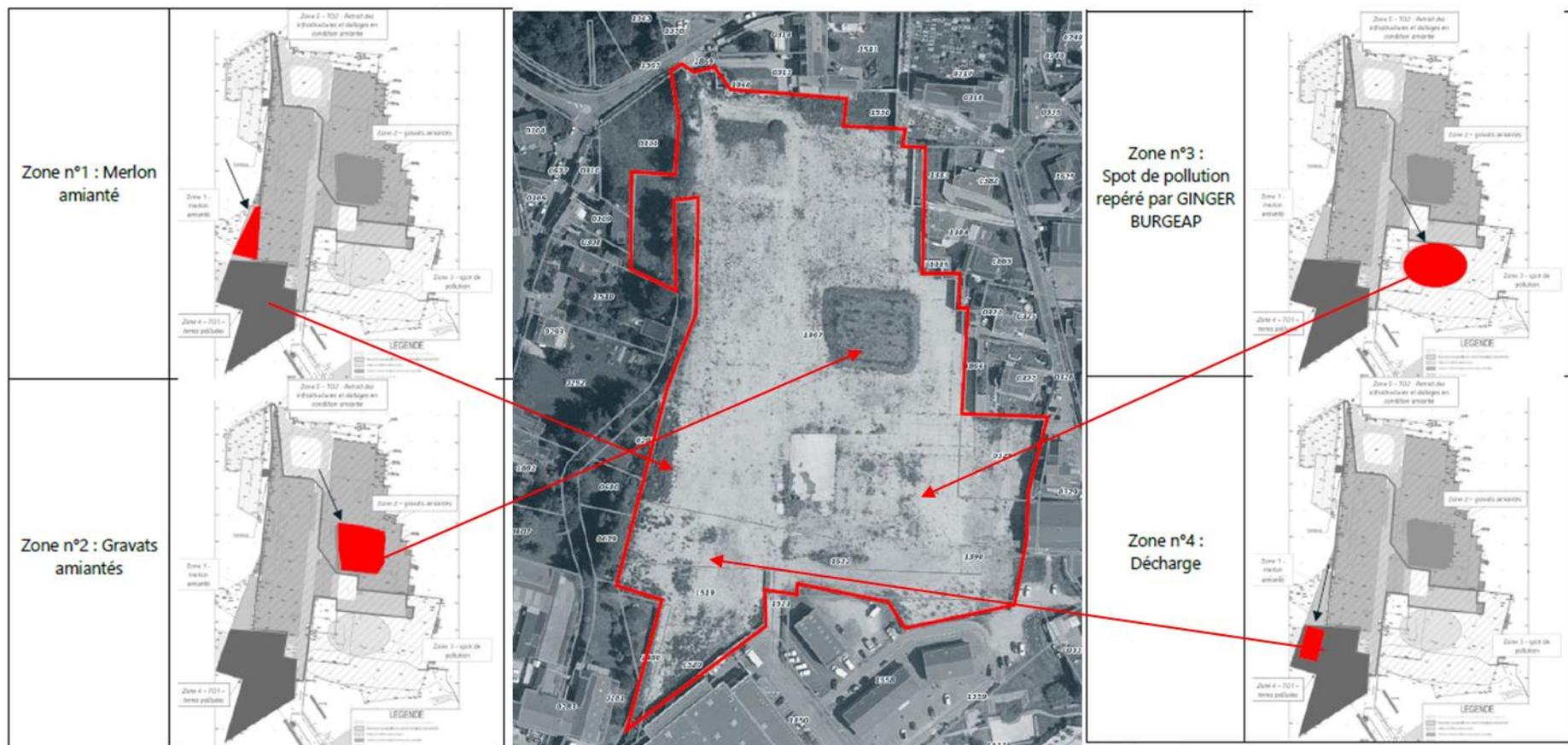
Nbre PAGES

12

1 PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER



2 PHASAGE DES TRAVAUX



3 DEBROUISSALLAGE :

Un broyage/débroussaillage en surface des végétaux sera réalisé sur le site selon le plan ci-dessous.

Afin de limiter les risques, Il restera environ 10 cm de végétation après intervention. La zone de remblais actuellement en place ne sera pas impactée par cette prestation.

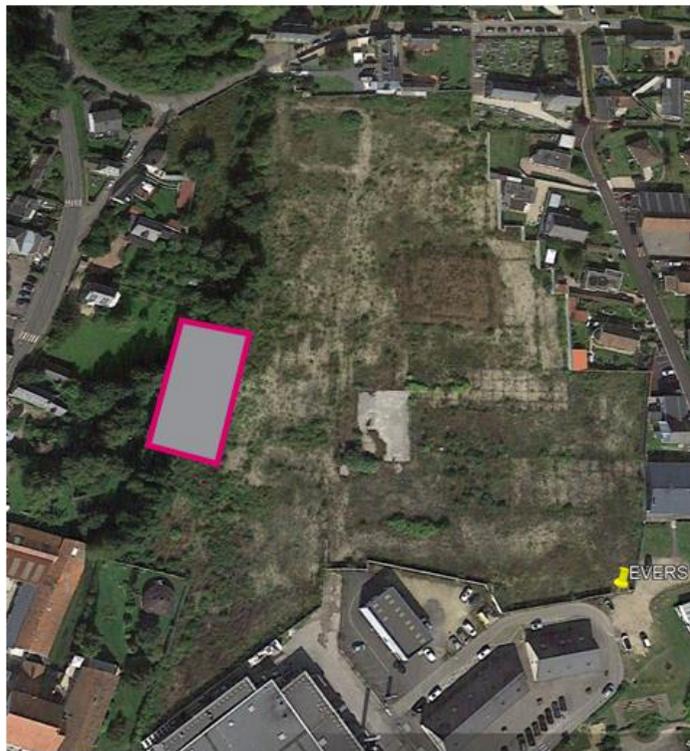


4 EXTRACTION DES ZONES 1 ET 4

Zone 1 et 4 : zones de stockage utilisé comme décharge et rebus de production lors de l'exploitation de l'usine EVERS.

Aux vues de l'émissivité possible de ces matériaux amiantes, ces zones seront traitées sous confinement avec la mise en place d'une structure d'échafaudage thermobâché maintenu en dépression par rapport à l'extérieur et mise en ensachage automatique intégrant la décontamination des bigbag en sortie de zone.

Zone n°1 :



Mise en place du confinement dynamique (échafaudage thermo bâché) en zone 1.

Ce confinement sera réalisé en structure d'échafaudage lesté. Cette installation sera conçue sur le même principe que celle mise en place par nos soins en 2016 pour le traitement de la zone polluée au nord-est du site face au cabinet médical.

La trémie à ensachage automatique SR2B sera intégrée au confinement.

Le merlon sera terrassé sous brumisation par une pelle mécanique.

Les matériaux seront repris au moyen d'un chargeur qui alimentera la trémie SR2B.

Zone n°4 : Phase test

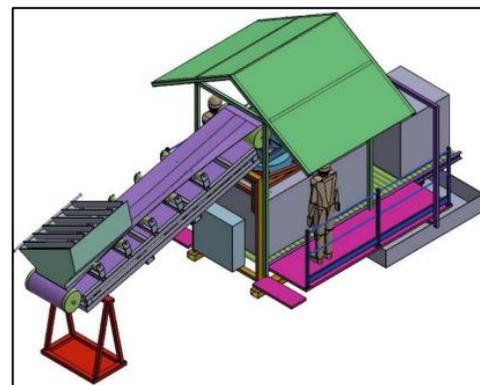


La zone 4 sera réalisé de la même manière que la zone 1 sous confinement dynamique avec mise en place d'une structure d'échafaudage thermo bâché.
Nous utiliserons également l'ensacheuse automatique en bigbag.
Les déchets seront conditionnés et décontaminés par ce moyen.]

Quelques photos des installations qui seront mise en place pour les zone 1 et 4 :



Structure d'échafaudage lestée avec thermobâchage en cours de montage



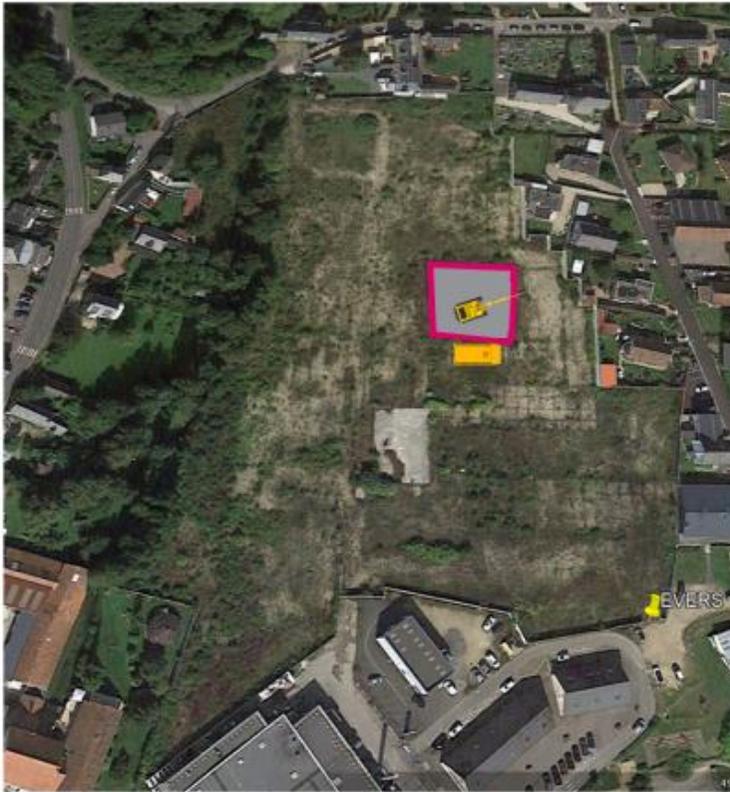
Ensacheuse automatique des matériaux amiantés en bigbag, avant la sortie de la zone les bigbag seront décaontaminés.

Puis ils seront stockés dans l'aire de stockage prévue.

5 EXTRACTION DES ZONE 2 ET 3

Zones 2 et 3 : ces zones contiennent des gravats pollués par l'amiante issue du chantier de déconstruction de 2016/2017 / ces matériaux ont déjà subits une première décontamination en fin d'intervention en 2017. Suivant notre retour d'expérience du chantier passé, ces matériaux sont peu émissifs, ces zones seront traitées en zone extérieur avec brumisation à la source sur la pelle mécanique et une décontamination des camions en sortie de zone

Zone n°2 :

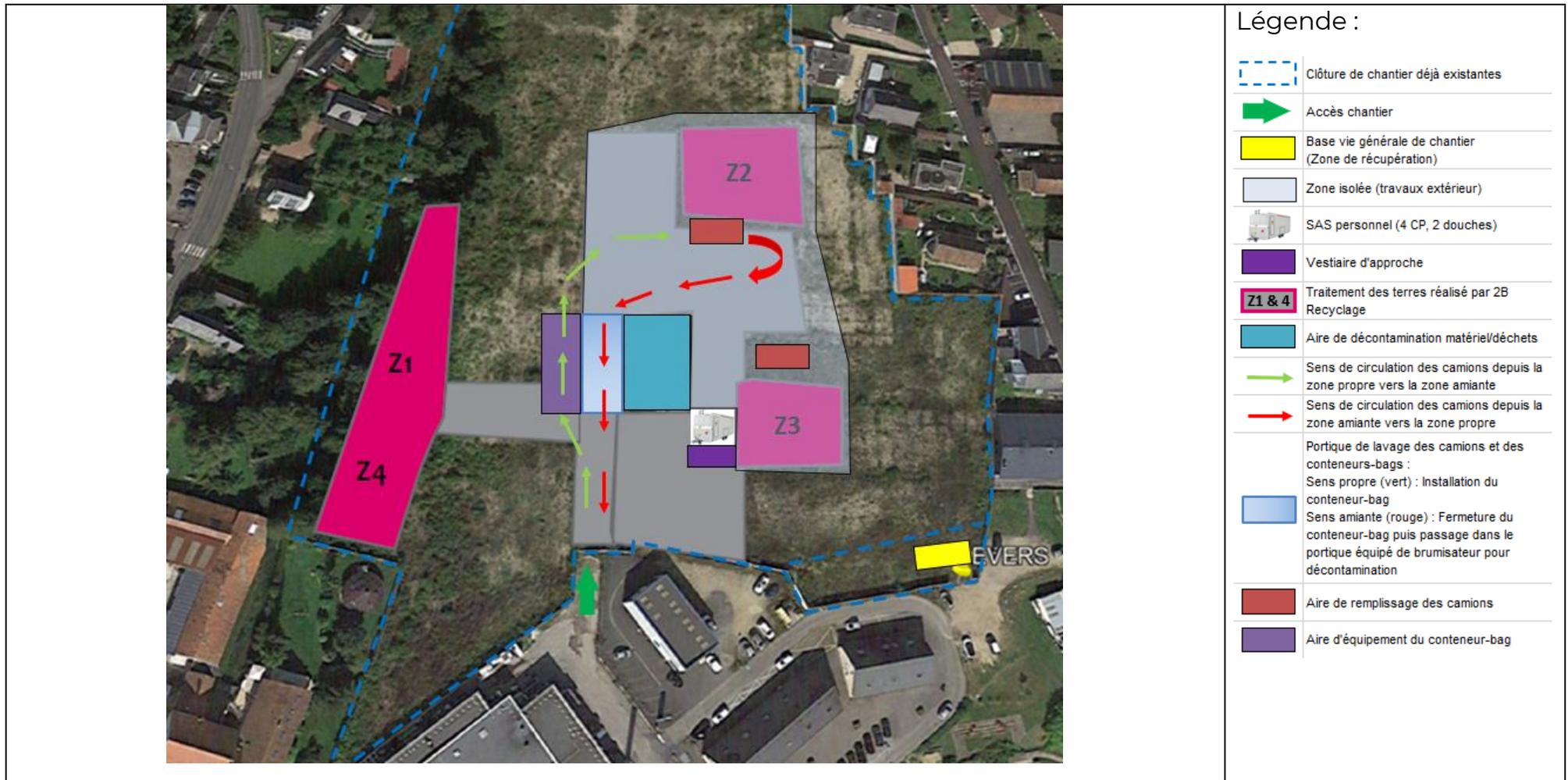


Extraction des gravats de l'alvéole que nous avons formée en 2017.

Cette extraction sera réalisée à l'air libre sous brumisation, au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un surpresseur de cabine à filtration THE de marque BROTEC.

Les matériaux seront chargés en semis bennes munis de liners bennes LB 24.

Plan de circulation de la zone n°2 :



Zone n°3 :



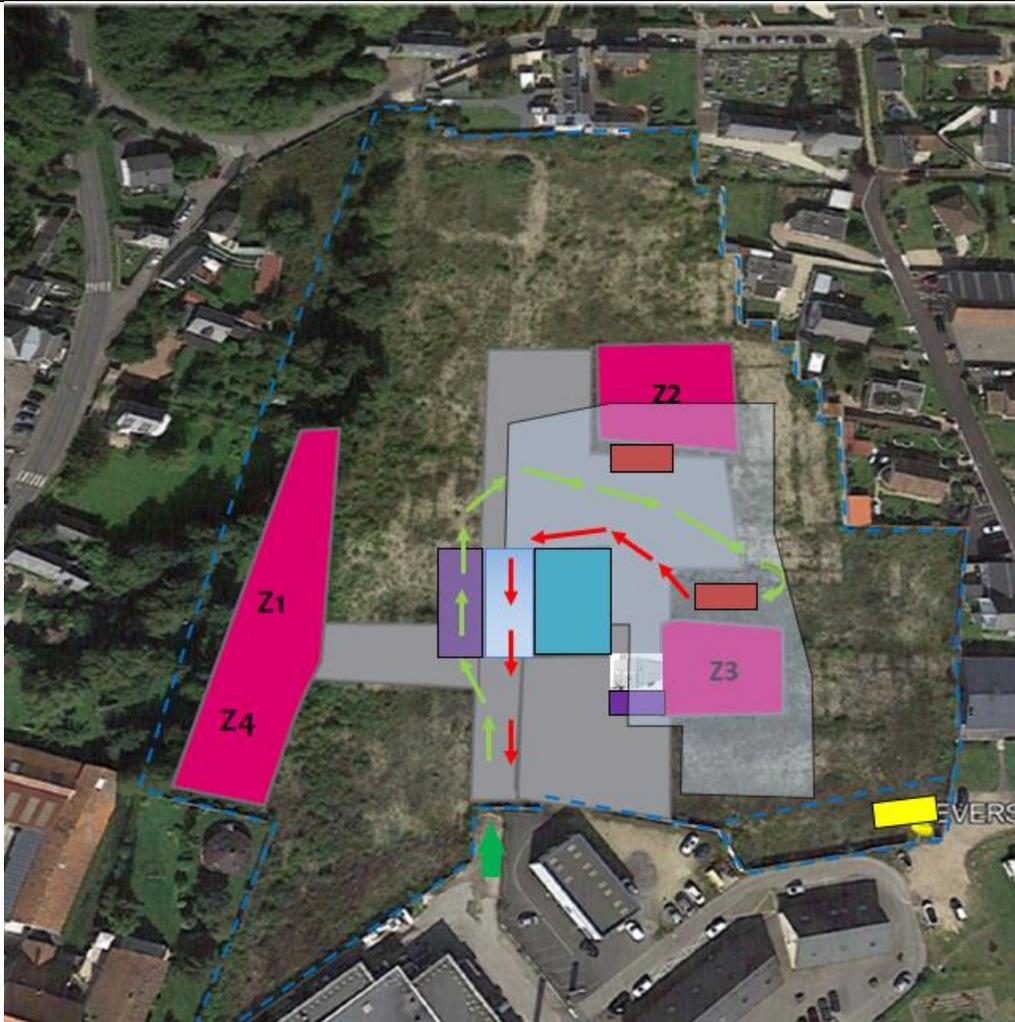
Cette double zone de pollution mêlant Hydrocarbure et amiante sera suivie par notre partenaire détenteur de la qualification LNE.

L'extraction des matériaux sera réalisée à l'air libre sous brumisation, au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un surpresseur de cabine à filtration THE de marque BROTEC.

Les matériaux seront chargés en semis bennes munis de liners bennes LB 24.

Les travaux dans cette zone seront suivis par notre expert Pyrotechnique (formé SS4).

Plan de circulation de la zone n°3 :



Légende :

	Clôture de chantier déjà existantes
	Accès chantier
	Base vie générale de chantier (Zone de récupération)
	Zone isolée (travaux extérieur)
	SAS personnel (4 CP, 2 douches)
	Vestiaire d'approche
	Traitement des terres réalisé par 2B Recyclage
	Aire de décontamination matériel/déchets
	Sens de circulation des camions depuis la zone propre vers la zone amiante
	Sens de circulation des camions depuis la zone amiante vers la zone propre
	Portique de lavage des camions et des conteneurs-bags : Sens propre (vert) : Installation du conteneur-bag Sens amiante (rouge) : Fermeture du conteneur-bag puis passage dans le portique équipé de brumisateur pour décontamination
	Aire de remplissage des camions
	Aire d'équipement du conteneur-bag

Quelques exemple de ce qu'il sera mie en place :



Travaux de conditionnement effectué sous brumisation (pelle équipé de rampe) et à l'aide de canon de brumisation



Conditionnement des déchets en bennes équipés de conteneur bag et décontamiation avec passage sous portique et laveur de roue.

6 METROLOGIE PENDANT LES TRAVAUX

Résultats de mesures réalisées pendant les travaux :

- Plus de 60 mesures seront réalisées (soit une série de mesure chaque semaine durant les phases retrait (10 semaines) de matériaux amiantés) dont :
 - 2 mesures par semaine : 20 mesures environnementales en limite de chantier
 - 2 mesures par semaines : 20 mesures environnementales au droit des zones de traitement (unité de décontamination, sortie extracteur, zone de récupération...)
 - 25 mesures sur opérateurs en zone de retrait
 - Le laboratoire de mesure externe définira le positionnement des mesures en prenant en compte
 - Les paramètres de vent et d'hygrométrie le jour des analyses.
 - la position de l'école et autre emplacements publiques fréquentés
- Il respectera la stratégie de prélèvement défini en amont du chantier.



7 ENCADREMENT DU CHANTIER.

L'expert en charge du référé préventif, Monsieur Olivier Debray, par l'intermédiaire d'un mémoire adressé au Tribunal administratif, a demandé l'extension de sa mission pour la réalisation de mesures d'empoussièremment aux abords du site. Ces prélèvements seront réalisés par un bureau spécialisé, qualifié et indépendant. Ce bureau spécialisé aura la charge de l'élaboration de la stratégie dédiée .

A la demande de la collectivité et de l'EPF Normandie, l'Agence Régionale de Santé Normandie (ARS), du fait de sa compétence sur le champ de la santé environnementale, a également été intégrée dans la démarche d'encadrement des travaux. Elle a pour se faire également été destinatrice des documents et procédures de chantier.

